

forment ce revenu sera probablement de \$7,550,000. L'estimation du revenu total pour l'année fiscale présente sera, en conséquence, croyons-nous, d'à peu près \$26,000,000.

Passant aux dépenses auxquelles il faut faire face avec ce revenu, nous constaterons que durant la dernière session le parlement a voté des subsides qui, avec les dépenses statutaires, s'élevaient à \$35,969,931.98. Ainsi que les honorables membres de cette Chambre le savent, nous avons ajouté à cette somme, des estimations de \$1,112,000. Ces deux sommes réunies forment une somme totale de \$37,082,000, et prenant les épargnes ordinaires en ligne de compte ordinaire dans les estimations, et ces épargnes, l'année dernière, se sont élevées à \$100,000, je crois que les dépenses, en chiffres ronds, s'élèveront à \$37,000,000; et je viens de vous démontrer que les recettes prévues seront d'environ \$36,000,000. Toutefois, il n'est que raisonnable que la Chambre considère, qu'en l'année 1886-87, comme j'en ai informé la Chambre, dans l'exposé financier que j'ai fait l'année dernière, j'anticipais un déficit de \$300,000. En réalité, au lieu d'un déficit, nous avons eu un surplus de plus de \$97,000; et il n'est que juste d'estimer que cette somme de \$400,000 a été payée d'avance à l'acquit de 1887-88. Au sujet du résultat probable de cette année, je crois que ce fait devrait être pris en considération, et avec une sage économie dans les dépenses, j'ai lieu d'espérer que les comptes pour cette année et l'année prochaine réunis ensemble se balanceront.

Maintenant, je vais examiner les résultats probables de l'année 1888-89. D'après les tendances générales du commerce, je suis porté à croire que les marchands du Canada vont être prudents dans leurs importations, et qu'il n'y a pas apparence d'une augmentation importante dans la somme des importations sur celle de la dernière et de la présente année fiscale. Pour rester dans les limites raisonnables, j'évaluerai les revenus probables des douanes à \$22,500,000, ce qui est de \$500,000 au-dessus des estimations de la présente année. Les employés du département du revenu de l'intérieur m'informent que dans la condition présente de leur revenu comparée à celle des deux dernières années, ils calculent que le rendement de l'exercice, en 1888-89, peut être porté, sans exagération, à \$6,650,000. En ce qui concerne les Divers, j'ai informé la Chambre que le revenu que nous comptons retirer de cette source, durant la présente année fiscale, sera de \$7,750,000. Si nous ajoutons à cette somme l'accroissement normal du revenu qu'on a droit d'attendre du département des postes, je crois que nous pouvons estimer que le revenu provenant des Divers, durant l'année fiscale 1888-89, s'élèvera à \$7,750,000. En conséquence, j'estime le revenu total provenant de toutes sources, à \$36,900,000. Les honorables députés ont eu par devers eux, les estimations pour le service public pour l'année 1888-89; et vu que pour les besoins du nouvel exercice, un grand nombre de votes ont été pris et que des explications ont été données à ce sujet, il n'est guère nécessaire d'entrer dans des considérations très détaillées, quant aux changements dans les estimations des dépenses de cette année comparées à celles qui ont été demandées comme subsides à la dernière session. La somme des dépenses mise présentement devant le parle-